

Procédure d'inscription - TAP SHOW COMPANY - 2011/2012

1/ Par Internet

A/ Vos coordonnées :

- Ouvrez notre site : <http://www.tapshowcompany.com/> et cliquez sur « [L'école](#) ».
- Dans la rubrique « [Contact & Liens](#) », remplissez le formulaire (au nom du futur élève) en ajoutant dans les commentaires : « Inscription pour » + la(les) discipline(s) qui vous souhaitez suivre.

B/ Paiement du droit d'inscription :

- Effectuez un virement bancaire de 10,00 eur sur le compte de l'école : N° de compte : **734-1234 136-14** avec pour communication : Nom de l'élève + discipline(s) suivie(s) + « Inscription 2011/2012 ».
- Titulaire du compte (chez KBC) : Tap Show Company asbl – av. de Jette 60 – 1081 Bxl.

C/ Visite des studios :

- Essayez de passer sur place durant la permanence afin de prendre un premier contact, visiter les studios, et recevoir les dernières infos pratiques (équipements, paiements, déplacement dans le bâtiment,...).
- Permanence : Du jeudi 1^{er} septembre au samedi 3 septembre 2011 inclus, de 17h à 19h00.
- Adresse : Tap Show Company – av. de Jette 60 – 1081 Koekelberg (entre Simonis et la place du Miroir de Jette).

2/ S'inscrire sur place

Permanence Infos / Inscriptions / Visite des studios

- Inscription possible sur place durant la permanence, du jeudi 1^{er} septembre au samedi 3 septembre 2011, de 17h à 19h.
- Prévoir 10,00 eur en espèce (pas de Bancontact) et les coordonnées complètes de l'élève.

Quelques infos pratiques

Les cours reprennent à partir du lundi 05/09/2011.

L'horaire détaillé des cours est visible sur le site : <http://www.tapshowcompany.com/fr/cours-et-horaires>

Le règlement interne est lisible au lien :

http://www.tapshowcompany.com/fichiers/site_rub/Règlement%20interne%202011-2012.pdf

Les détails des tarifs sont visibles sur la page « Prix » : <http://www.tapshowcompany.com/fr/prix>

Droit d'inscription :

Le paiement du droit d'inscription couvre :

- 1- Les frais d'inscriptions et vous réserve une place dans le cours.
- 2- Les frais administratifs pour l'année 2011/2012.
- 3- L'assurance collective pour l'année 2011/2012.

Ce droit d'inscription est valable pour un(e) élève, peu importe de nombre de disciplines qu'il(elle) suit.

Il n'est remboursable en aucun cas.

Paiement des cours :

Période d' « essai » : En septembre, les cours sont payables individuellement (10,00 eur par cours d'1h00 et 15,00 eur pour les cours d'1h30) et valent déjà comme acompte sur le forfait annuel.

Forfait annuel : A partir d'octobre, vous pouvez choisir de rejoindre le forfait annuel plus avantageux (= 7,00 eur par cours d'1h00 et 10,50 eur par cours d'1h30). Vos premiers paiements individuels de septembre seront déduits du montant total du forfait. Il est possible de régler le forfait annuel avant octobre, ou même dès le 1^{er} cours !

Paiements individuels : Possibilité de continuer à régler vos cours individuellement, toute l'année, au tarif plein (10,00 eur par cours d'1h00 et 15,00 eur pour les cours d'1h30).

Règlement interne :

Merci de prendre connaissance du règlement interne, il répondra à la plupart de vos questions et vous familiarisera avec notre fonctionnement : http://www.tapshowcompany.com/fichiers/site_rub/Règlement%20interne%202011-2012.pdf

Des questions ? →→→→→ claquettes@tapshowcompany.com